processus d'investissement et que la nationalisation de l'avoir de ces entreprises se ferait conformément à des procédures bien établies. Grâce à l'assistance des pays de vieille industrialisation, le Tiers-Monde aurait amorcé le long processus qui lui permettrait éventuellement de disposer d'une base technologique autonome; tandis que les installations de recherche et de développement techniques des pays développés serviraient de plus en plus à résoudre les problèmes des sociétés en voie de développement.

On peut toujours rêver, répliquerez vous! je défi quiconque de démontrer que le "nouvel ordre économique international" que je viens de situer dans un avenir plus ou moins proche n'est pas tout à fait réalisable au plan technique et économique, si l'on y met le temps qu'il faut, si l'on y travaille résolument et si l'on a la volonté de l'instaurer. Je soutiens même qu'une orientation graduelle des politiques canadiennes dans cette voie serait tout à fait compatible avec la poursuite de nos autres objectifs nationaux. J'irai même plus loin: avis, cette évolution faciliterait grandement la réalisation de certains de ces objectifs, comme par exemple la diversification de nos relations commerciales et l'atténuation des disparités régionales. Car enfin, l'est de Québec et les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus proches de l'Afrique et de l'Amérique latine que le sud-ouest de l'Ontario; de sorteque ces régions moins développées tireraient partie de nouveaux facteurs de localisation industrielle, si jamais les échanges commerciaux du Canada s'orientaient davantage vers ces marchés d'outremer. même, les provinces de l'Ouest profiteraient incontestablement d'une expansion de nos marchés en Asie.

En conclusion, je voudrais cependant souligner que, quels que soient les nouveaux aménagements financiers et commerciaux qui pourraient être mis en place par la communauté internationale dans les années à venir, un effort considérable d'aide au développement s'imposera toujours. En effet, même